

effets supérieurs auxquels ils ne pouvaient prétendre sans elle. C'est encore une miniature de la surnaturalisation. En présence de tels faits, il y aurait sottise opiniâtreté à ne pas reconnaître la plasticité de l'âme humaine sous la main surnaturalisante de Dieu.

Si nous dirigeons nos inquisitions sur le côté divin de la question, nous ne trouvons pas d'obstacle plus sérieux. Se demander si Dieu peut surnaturaliser l'homme, c'est se demander s'il peut avoir à son sujet des desseins supérieurs aux desseins humains ; s'il possède dans les trésors de sa puissance des forces nouvelles à ajouter à celles qu'il lui a données lors de sa création ; et s'il y a déchéance pour Lui à joindre les largesses de sa libéralité surnaturelle aux complaisances de sa bonté créatrice. Poser cette question, c'est la résoudre dans le sens chrétien ou se forcer à nier toute divinité.

Dans l'ordre des idées, il n'y a donc rien qui répugne à la vocation surnaturelle de l'homme et des institutions humaines.

Nous verrons les faits dans le prochain article.

ROMÉO GUIMONT, ptre.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Profession religieuse.**—Lundi, le 2 février, M. le chanoine C.-E. Gagné, de l'archevêché, présidait une cérémonie de profession religieuse dans la chapelle du Bon-Pasteur de Québec. Il était assisté de MM. les abbés J. Galerneau, aumônier au Couvent de Charlesbourg, et de P. Poulin, vicaire à Beauceville.

Ont fait profession : Sœurs Annette Grandmont, de Champlain, dite Marie de St-Prosper ; Anne-Marie Boulianne, de la Malbaie, dite Ste-Marthe de Béthanie ; Albertine Parent, de St-Isidore, dite Marie de St-Isidore ; Marie-Berthe Chiquette, de St-Thomas, dite Marie de Ste-Edithe ; Marie-Ange Moreau, de l'Islet, dite Marie de St-Adalbert ; Charlotte Bernier, de l'Islet, dite Marie de St-Jean de Dieu ; Agathe Fortier, de St-Pierre-Baptiste, dite Marie-Louis-Joseph ; Marie-Ange Poulin, de St-François, dite Marie de St-Antonio ; Eva Tanguay, de St-Raphaël, dite Marie de Ste-Christine.

Étaient présents à la cérémonie : MM. les abbés J.-E. Donaldson, aumônier de la communauté ; A. Lapointe, aumônier du Pensionnat St-Jean-Berchmans et I. Galerneau, curé de St-Martin, qui donna le sermon de circonstance.